

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne : CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00 UNION POSTALE . . . \$6.00 Edition Hebdomadaire : CANADA . . . \$1.00 ETATS-UNIS . . . \$1.50 UNION POSTALE . . . \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration : 71, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL. TELEPHONES : R. 7460. RÉDACTION : M. 7460. ADMINISTRATION : M. 7461.

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

AU "CANADIAN CLUB"

La réunion du "Canadian Club" était l'une des plus intéressantes où pût se trouver un orateur nationaliste. Quatre-vingt et peut-être quatre-vingt-dix pour cent des auditeurs étaient des Anglo-Canadiens dont la plupart n'avaient jamais lu un exposé franc et quelque peu développé du programme nationaliste.

Or, une heure et quart durant, au beau milieu de la journée commerciale, ces hommes d'affaires très pressés, ont écouté l'exposé le plus net, le plus complètement dépourvu de circonlocutions et d'atténuations qu'on pût imaginer, des doctrines contre lesquelles on les avait depuis si longtemps prévenus.

Ce n'était pas sans doute que tous fussent gagnés à l'ensemble de ses théories, mais tous voulaient rendre hommage à son courage, à la complète franchise avec laquelle il s'était expliqué sur les points les plus délicats de notre vie nationale.

M. Bourassa a refait hier à Montréal, avec un résultat identique, l'expérience qui lui est devenue familière dans l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick : dès qu'un orateur français dit carrément le fond de sa pensée, exprime sans ambages ce que tous les hommes de cœur devinent être le sentiment d'une race comme la nôtre, placée dans les conditions où elle se trouve, les Anglais l'applaudissent. Ils ont leurs défauts comme nous, mais ils ont le respect de la force et du courage.

Et cela est général. Jamais Armand Lavergne, par exemple, n'a reçu de la presse et de ses auditeurs un plus cordial, un plus sympathique accueil qu'à Sainte-Catherine, lorsqu'il y fit, devant un auditoire presque exclusivement anglais et protestant, son plaidoyer en faveur de la langue française et des écoles confessionnelles.

Ce qui a davantage frappé les auditeurs d'hier, c'est probablement l'ampleur et la variété du programme économique et social des nationalistes.

C'est un point que la presse anglaise a presque toujours tenu dans l'ombre et qui était de nature à impressionner particulièrement un auditoire comme celui du "Canadian Club."

Au fur et à mesure que l'orateur développait ses idées sur l'autonomie municipale, sur les relations des provinces avec le gouvernement central, sur la colonisation du pays, sur l'exploitation des mines, des forêts et des forces hydrauliques, sur le règlement des grandes sociétés financières et des chemins de fer, sur le choix des juges, l'immigration, les abus du patronage, sur le système fiscal qui devrait être établi de façon à protéger d'abord les industries qui trouvent au pays leur matière première, on voyait l'attention se concentrer et sur maintes figures se peindre une évidente surprise.

On était si loin des images habituellement présentées par un certain nombre de feuilles anglaises, si loin du "démagogue français", du "révendeur" et de "l'idéaliste", qui n'aperçoit dans le monde que sa chimère religieuse et nationale!

L'idéaliste et le rêveur ramenaient tous ces hommes d'affaires sur le terrain des faits et des chiffres, discutait avec eux comme dans une réunion purement commerciale. Les applaudissements variaient et se déplaçaient suivant les théories exprimées, mais l'attention était générale, continue, à de certains moments passionnée.

Et lorsque l'orateur, demandant à ses auditeurs d'envisager les questions de tarif au point de vue d'abord des intérêts canadiens, leur rappela qu'ils attendraient longtemps, s'ils attendaient que John Bull les protégât contre lui-même, leur rappela que le meilleur moyen de se montrer les dignes fils de l'Angleterre, c'était de défendre leurs propres intérêts avec le sens pratique que John Bull porte au siens propres, il ne parut plus y avoir dans la salle qu'une seule opinion.

Les auditeurs guettaient avec une évidente curiosité la partie du discours qui devait nécessairement traiter des questions religieuses et nationales. Ils n'ont peut-être pas été gagnés à la pensée de l'orateur, mais ils ne pourront pas se plaindre qu'elle leur ait été présentée sous une forme tant soit peu nauygeuse.

Égalité de droit et de fait des deux races, nécessité, au point de vue canadien, de favoriser le développement de l'élément français dans toutes les provinces de la Confédération, liberté de l'enseignement religieux, respect des droits des pères de famille, droit pour les Canadiens-français de s'organiser sur le terrain économique, obligation qui leur incombe d'être fiers de leur race et de leur religion, défense nationale, relations avec la métropole, tout cela a été exposé—non seulement avec la netteté à laquelle sont habitués les auditeurs français, mais avec la coquetterie, aurait-on dit, de mettre en pleine lumière les points les plus délicats.

Deux ou trois interruptions ont permis à l'orateur d'enfoncer les traits. Comme il rappelait que jamais la majorité française de Québec n'avait touché aux droits de la minorité protestante, alors que ceux de la minorité catholique ont été attaqués ou violés dans presque toutes les autres provinces, quelqu'un protesta. La riposte ne se fit pas attendre, l'exemple de l'Ontario, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de la Manitoba, de l'île du Prince Édouard, du Nouveau-Brunswick, fut aussitôt cité. L'interrupteur alléguait que l'attaque provenait d'un désir d'économie.—Et que penseriez-vous si, sous prétexte d'économie, nous supprimions l'enseignement anglo-protestant dans la province de Québec? C'était un point de vu auquel l'interrupteur n'avait probablement jamais songé.—Faites de l'économie à l'Hôtel de Ville, à Québec, et à Ottawa; mais ne la faites pas aux dépens des fiertés nationales, des croyances, de la liberté et de la justice! acheva l'orateur. Une salve d'applaudissements couvrit ses dernières paroles.

En définitive, excellente journée canadienne, car elle facilitera l'entente entre les divers groupes canadiens, qui ne peut avoir de base stable que dans la discussion ouverte et loyale et dans le respect des droits de tous.

Nous souhaitons qu'un auditoire français ait bientôt l'avantage d'entendre l'un des représentants de la majorité anglaise traiter avec la même liberté les questions qui nous intéressent tous.

Omer HEROUX.

Mission aux non-Catholiques

La question religieuse tient toujours aux fibres les plus intimes de l'âme humaine. On le sentait bien la semaine dernière en suivant les exercices de la mission prêchée aux non catholiques dans la belle église de Saint-Patrice par les Pères Paulistes de New-York. Tous les soirs la foule accourait, désireuse d'entendre la solution des objections les plus souvent répétées contre l'Église catholique et ses croyances; elle se faisait fête de suivre le magistrat exposé des principales vérités que nous sommes fiers de croire et pour la confession desquelles nous sommes prêts à verser notre sang.

Un des traits caractéristiques de ces missions c'est ce que l'on est convenu d'appeler la "Question Box". On place à l'entrée de l'église une boîte dans laquelle les non-catholiques sont invités à déposer les billets sur lesquels ils exposent leurs difficultés et leurs objections. Les Pères y répondent le soir suivant. Vous comprendrez l'intérêt palpitant de ces dialogues entre l'âme inquiète et le cœur sa-

cerdotal qui s'efforce, avec une bonté toute surnaturelle, de dissiper les doutes qui empêchent de croire au Christ et à son Église. Le protestant doit sentir les préjugés mourir dans son âme, tandis que le catholique constate une fois de plus que sa foi repose sur des fondements inébranlables.

Hélas! Il nous faut bien l'avouer, l'ignorance en matière religieuse est grande même chez les nôtres. N'est-il pas vrai que l'homme se fait généralement un devoir de continuer l'œuvre d'instruction intellectuelle et de développement moral ébauchée durant son enfance et sa jeunesse? Mais combien en trouverez-vous qui chercheront à augmenter le modeste bagage de la science religieuse acquise dans les leçons de catéchisme adaptées jadis à la capacité intellectuelle de leur âge?

Et pourtant à mesure que le jeune homme grandit, des problèmes nouveaux se posent pour lui. Il apparaît avec d'autres horizons. Faut-il être surpris des crises viennent fondre sur les âmes et les entraînent parfois aux abîmes? Certes, non, puisque à l'expansion de la vie humaine n'a pas répondu parallèlement le développement de la vie religieuse.

Aussi bien nous voyions des catholiques tout heureux des solutions aussi difficiles et aux problèmes soulevés. L'un d'eux me disait un soir, en prenant une conscience plus réfléchie de sa foi: "Je suis fier d'être catholique, parce que je suis plus convaincu du surnaturel de ma religion."

C'est qu'en effet on n'entend pas être ébranlé des arguments exposés avec autant de force que d'éloquence sur la divinité de Jésus-Christ et de la religion qu'il a fondée sur la terre.

On a beau, pour s'étourdir, répéter la vieille formule: "Toutes les religions sont également bonnes." On admet pourtant dans l'intimité de sa conscience que les religions se contredisent mutuellement dans leur doctrine et dans leur morale et que la vérité ne peut être à la fois dans ces religions opposées. Il n'est pas possible que Dieu se plaise également dans toutes, dans les religions païenne et musulmane, comme dans la religion chrétienne, dans le culte le plus grossier et le plus immoral, comme dans le culte le plus élevé et le plus noble.

Il n'est pas possible que Dieu ait dit à la fois: "Il n'y a que deux saurements, et il y en a sept, ou il n'y en a aucun." Ce serait affirmer que le maître souverain approuve à la fois le pour et le contre, la vérité et l'erreur. C'est une supposition injurieuse à la dignité de Dieu.

Or, entre toutes les religions que j'étudie sur la terre, j'en remarque une qui mérite une attention toute particulière. C'est celle qui est fondée par le Christ, dont la vie toute entière prouve la céleste origine et la divinité. Écoutez, disait le Père Burke, ce beau témoignage de Parker: "Jésus répand une lumière nouvelle, brillante comme le jour, sublime comme le ciel, et vraie comme Dieu. Philosophes, poètes, prophètes et rabbins, il s'élève au-dessus de tous. Et cependant Nazareth n'était point une Athènes où l'on respirât l'air de la philosophie, il n'y avait ni portique, ni lycée, il n'y avait pas même une école de prophètes. Dieu est dans le cœur de ce jeune homme."

Strauss et Renan ont dû confesser à leur tour qu'entre les fils des hommes, il n'en est pas de plus grand que Jésus. Mais ce plus grand des enfants des hommes a dit qu'il était fils de Dieu. Peut-on sans injure refuser d'admettre son affirmation?

Ce Jésus qui est venu apporter au monde la doctrine religieuse et la vie morale parfaite n'est pas toujours demeuré sur la terre. Il fallait pour lui à ce que sa doctrine fût conservée intacte, interprétée d'une manière inflexible, expliquée et développée selon son esprit et sa volonté.

C'est pourquoi il a établi au milieu du peuple chrétien une autorité vivante, destinée à lui survivre et à le continuer. C'est l'Église qui ne meurt pas, c'est son autorité qui se survit toujours dans le pape, dans l'évêque de Rome, successeur de saint Pierre.

Je ne saurais faire revivre les solides enseignements que nous avons entendus cette semaine à Saint-Patrice. J'espère que Dieu bénira les travaux intelligents des deux Pères qui ont prêché avec tant de zèle la bonne nouvelle. Et, mes préjugés des protestants disparaissent à la lumière de la foi! Que les âmes des catholiques soient plus ferventes pour vivre leur foi dans la vie privée et dans la vie sociale!

Abbé Philippe FERRIER.

L'exploitation du trésor municipal

Le conseil de ville qui paraissait d'abord prêt à donner son approbation au compte des dépenses encourues à Québec à propos des amendements à la charte, a finalement décidé, sur motion de l'échevin Brodeur, de le réviser de nouveau au bureau des commissaires, avec prière de l'examiner attentivement et une invitation sous entendue de le réduire si possible.

La décision du conseil est sage, et il faut souhaiter qu'elle ait pour résultat d'amener une surveillance un peu plus sévère sur ce chapitre qui revient chaque fois—et cela veut dire presque tous les ans,—que Montréal est ou se croit obligée d'aller solliciter l'intervention de la législature.

Nous ne nous prétendons pas compétent pour juger de tous les items qui figurent dans ce compte de neuf mille piastres que la ville est appelée à payer.

Mais il y en a deux au moins sur lesquels nous n'avons pas la moindre hésitation à porter jugement.

Le premier concerne les frais d'impressions chargés à la ville pour la présentation du bill demandant des amendements à sa charte.

Le chiffre de seize cents piastres se divise comme suit: \$500 pour l'honoraire de présentation, et \$1,100 pour l'impression du bill.

L'honoraire étant déterminé par les règlements de la Chambre, il faut bien s'y soumettre. Mais le prix d'impression est d'une exagération révoltante, pour employer une expression extrêmement légitime.

Nous avons sous les yeux ce bill tel que voté par la législature. Il comprend vingt-deux pages de texte et deux pages de blanc, en tout 24 pages. Supposons qu'on ait été obligé de le réimprimer: cela représenterait 48 pages de composition. Or, tout le monde sait à peu près combien coûtent les impressions qui ne sont pas tarifées par l'imprimeur du roi. Une piastre et demie la page représente un bon prix pour les impressions ordinaires, bien faites, sur bon papier, en fait, des impressions peut-être supérieures à celles que font les imprimeurs officiels à Québec.

Calculons maintenant: 48 pages à \$1,50 la page, cela fait bien, n'est-ce pas, \$72.

Et l'on charge onze cents piastres! Que si vous êtes de cette mentalité que tout ce qui touche aux corporations et aux gouvernements, est sujet à exploitation, au péculat, au vol, pour appeler les choses par leur nom, doublez le produit de la multiplication plus haut faite. Vous mettez alors que la cité de Montréal, doit pour l'impression de son projet de loi à Québec, la somme de cent cinquante piastres.

Et nous serons toujours bien d'accord pour exiger que l'on réduise d'autant cet item scandaleusement élevé.

Il ne serait peut-être pas mal non plus de chercher à connaître les véritables raisons de cette inexplicable surcharge.

L'autre item est aussi étrange, et les membres du Conseil de ville ne doivent pas s'étonner si la ville est déjà menacée d'un protêt au cas où il serait payé.

Il s'agit d'une somme de mille piastres, que l'on demande de payer à M. Lanctôt, assistant procureur-général, pour services rendus à la ville de Montréal en rapport avec la législation privée.

D'après ce que je comprends, M. Lanctôt serait à Québec une espèce d'agent secret, qui tiendrait la cité de Montréal au courant des dangers auxquels pourraient l'exposer les projets de loi soumis à la législature.

Que l'attention constante de ce côté-là, soit nécessaire, je n'en doute pas. On l'a dit bien souvent, et cela est de plus en plus vrai: du moment que la législature de Québec siège, personne n'est sûr de ses biens; et à plus forte raison les municipalités, dont les franchises valent tant aux financiers.

Mais n'est-ce pas précisément pour avoir l'œil sur toutes ces choses, que nous avons à l'hôtel de ville un bureau légal si considérable?

Si je ne me trompe, la cité de Montréal a pour veiller sur ses intérêts légaux un certain nombre d'avocats, expérimentés, actifs, intelligents.

Nommons-les pour voir: MM. Ethier, Archambault, Atwater, Lavallée, Jarry, Dampousse, Butler, Sepul. Oui sept, bien comptés, bien portants, bien au fait de la loi de la procédure et de toutes les roueries que l'on apprend en si peu de temps au contact municipal.

Eh bien, ne croyez-vous pas que nous avons ici tout ce qu'il nous faut et que nous n'avons aucunement besoin des lumières, si vigilantes soient-elles de l'assistant procureur-général. Surveiller la législation projetée est après tout, pour un avocat, chose très facile. Il suffit de lire les projets de loi soumis que l'on se fait envoyer de Québec. Et, même, si je ne me trompe, ce travail devrait se faire beaucoup plus efficacement au bureau légal de l'Hôtel de ville qu'au bureau de l'assistant procureur-général, où la besogne, parce qu'elle touche à toute la province, ne doit pas préparer l'esprit à voir d'abord l'intérêt de la métropole.

Est-il vrai que M. Lanctôt a depuis des années sa part ainsi assurée dans le budget de Montréal et faudra-t-il payer parce que l'habitude date de loin? Je ne sais. L'important est que l'on mette fin, et tout de suite, à ce système d'exploitation de la cité de Montréal.

G. DALLAIRE.

Sur le Pont d'Avignon...

Que ceux qui croient à l'indépendance de la "Patrie" rêvent la main?

De qui et de quoi la "Patrie" est-elle indépendante?

Quelques appréciations entendues au sortir des cinq cents auditeurs du Canadian Club, hier:

"Well, I know more of the real Canadian situation than ever before in my life."

"Think what you like of him he is a plucky man."

"After all why should we not be all of the same opinion on the questions he treated?"

"It is the strongest Canadian deliverance I ever heard."

BILLET DU SOIR L'exigence de la mise en page nous oblige de supprimer pour aujourd'hui le billet du soir de M. TELLIER.

M. Henri Bourassa au Canadian Club

Le député de St-Hyacinthe fait devant un auditoire anglo-canadien un exposé substantiel du programme nationaliste

PROTECTION ET RECIPROCITE

Le patronage et la nomination des juges.—Exploitation de nos richesses naturelles.—Influences américaines au Canada.—La question des races.—Nos relations avec la métropole, etc.

Devant le Canadian Club, hier, M. Bourassa a refait hier à Montréal, avec un résultat identique, l'expérience qui lui est devenue familière dans l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick : dès qu'un orateur français dit carrément le fond de sa pensée, exprime sans ambages ce que tous les hommes de cœur devinent être le sentiment d'une race comme la nôtre, placée dans les conditions où elle se trouve, les Anglais l'applaudissent. Ils ont leurs défauts comme nous, mais ils ont le respect de la force et du courage.

Et cela est général. Jamais Armand Lavergne, par exemple, n'a reçu de la presse et de ses auditeurs un plus cordial, un plus sympathique accueil qu'à Sainte-Catherine, lorsqu'il y fit, devant un auditoire presque exclusivement anglais et protestant, son plaidoyer en faveur de la langue française et des écoles confessionnelles.

Ce qui a davantage frappé les auditeurs d'hier, c'est probablement l'ampleur et la variété du programme économique et social des nationalistes.

C'est un point que la presse anglaise a presque toujours tenu dans l'ombre et qui était de nature à impressionner particulièrement un auditoire comme celui du "Canadian Club."

Au fur et à mesure que l'orateur développait ses idées sur l'autonomie municipale, sur les relations des provinces avec le gouvernement central, sur la colonisation du pays, sur l'exploitation des mines, des forêts et des forces hydrauliques, sur le règlement des grandes sociétés financières et des chemins de fer, sur le choix des juges, l'immigration, les abus du patronage, sur le système fiscal qui devrait être établi de façon à protéger d'abord les industries qui trouvent au pays leur matière première, on voyait l'attention se concentrer et sur maintes figures se peindre une évidente surprise.

On était si loin des images habituellement présentées par un certain nombre de feuilles anglaises, si loin du "démagogue français", du "révendeur" et de "l'idéaliste", qui n'aperçoit dans le monde que sa chimère religieuse et nationale!

L'idéaliste et le rêveur ramenaient tous ces hommes d'affaires sur le terrain des faits et des chiffres, discutait avec eux comme dans une réunion purement commerciale. Les applaudissements variaient et se déplaçaient suivant les théories exprimées, mais l'attention était générale, continue, à de certains moments passionnée.

Et lorsque l'orateur, demandant à ses auditeurs d'envisager les questions de tarif au point de vue d'abord des intérêts canadiens, leur rappela qu'ils attendraient longtemps, s'ils attendaient que John Bull les protégât contre lui-même, leur rappela que le meilleur moyen de se montrer les dignes fils de l'Angleterre, c'était de défendre leurs propres intérêts avec le sens pratique que John Bull porte au siens propres, il ne parut plus y avoir dans la salle qu'une seule opinion.

Les auditeurs guettaient avec une évidente curiosité la partie du discours qui devait nécessairement traiter des questions religieuses et nationales. Ils n'ont peut-être pas été gagnés à la pensée de l'orateur, mais ils ne pourront pas se plaindre qu'elle leur ait été présentée sous une forme tant soit peu nauygeuse.

Égalité de droit et de fait des deux races, nécessité, au point de vue canadien, de favoriser le développement de l'élément français dans toutes les provinces de la Confédération, liberté de l'enseignement religieux, respect des droits des pères de famille, droit pour les Canadiens-français de s'organiser sur le terrain économique, obligation qui leur incombe d'être fiers de leur race et de leur religion, défense nationale, relations avec la métropole, tout cela a été exposé—non seulement avec la netteté à laquelle sont habitués les auditeurs français, mais avec la coquetterie, aurait-on dit, de mettre en pleine lumière les points les plus délicats.

Nous souhaitons qu'un auditoire français ait bientôt l'avantage d'entendre l'un des représentants de la majorité anglaise traiter avec la même liberté les questions qui nous intéressent tous.

Bretagne, quand il n'en tenait qu'à nous d'en faire un pays américain, comme l'ont fait les Anglo-Saxons des Treize Colonies. Nous sommes restés loyaux au drapeau anglais, bien que les souvenirs de notre propre conquête fussent encore si proches. Nous réclamons le droit non de dominer les Anglais du Canada, mais de progresser avec eux, et coopérer avec eux au bien-être du Dominion. Nous voulons qu'il n'y ait pas de race dominante, mais que tous soient Canadiens avec les mêmes droits et privilèges, aspirant à un égal héritage de pouvoir, moral ou politique, dans ce pays. (Appl.)

GASPILLAGE DE NOS RESSOURCES NATURELLES

M. Bourassa rappelle que les nationalistes ont combattu pendant des années pour l'amélioration de nos lois minérales de façon à faciliter les voies au véritable découvreur et au véritable exploitateur tout en rendant plus difficiles les opérations des exploitateurs qui découvrent des mines sur la rue Saint-Sacrement et battent monnaie sur les dos des imbéciles qui leur confient leurs économies. Ces idées paraissent d'abord absurdes, mais la législation finit par les adopter.

Les nationalistes prétendent que nos richesses forestières doivent être conservées pour les Canadiens des générations à venir, au lieu de servir à enrichir les marchands de bois ou d'être livrées aux Américains pour aller enrichir les ouvriers des villes des États-Unis.

Le seul moyen d'en arriver là serait de séparer le domaine forestier des terres colonisables, de façon à ce que le colon ne soit pas constamment dans la nécessité de chercher protection contre le marchand de bois. Le marchand de bois, de son côté, ne devrait pas exploiter ses limites en tout liberté.

La province possède une abondance de pouvoirs d'eau qui, s'ils sont bien administrés, la placeront à la tête de tous les pays du monde pour la production de la pulpe et du papier. Mais pour en arriver là, il importe de livrer à des spéculateurs les meilleures sources de force motrice. Les pouvoirs hydrauliques devraient constituer un avoir national et être aliénés que suivant les besoins réels de l'industrie. Ces richesses, s'écrie M. Bourassa, ne devraient pas être livrées à une poignée de spéculateurs et qui veulent tirer parti de leur valeur future, même s'ils doivent consentir à remplir les coffres qui doivent servir à implanter les méthodes anglaises, ce qui aliénerait les esprits aux époques électoraux. (Rires)

La politique préconisée a été traitée de moyennageuse cependant elle a fini par être adoptée et l'homme qui l'avait tournée en dérision, a été acclamé comme le plus grand administrateur que la province ait eu.

Les nationalistes ont aussi prétendu que telle était l'importance de l'électricité pour les fins d'éclairage, de transport et d'industrie, que certains pouvoirs d'eau au lieu d'être livrés aux particuliers, devraient être réservés pour les grands centres tels que Montréal, que l'Etat devrait aider, afin de leur permettre de les utiliser en tout temps pour les services publics.

Parlant des chemins de fer, M. Bourassa a dit que le Canada a suivi aveuglément les méthodes anglaises, ce qui est absurde, étant donné que les conditions économiques et géographiques sont tout à fait différentes dans les deux pays. L'Angleterre a laissé aux compagnies le contrôle absolu de ses chemins de fer, sans réserver à l'Etat d'intervenir dans leur gestion pour des raisons politiques ou internationales. Mais l'Angleterre est une île et il est impossible que la France ou l'Allemagne ou toute autre puissance puisse arriver à mettre la main sur les chemins de fer anglais. Le Canada, au contraire, est situé à côté du pays le plus énergique, le plus entreprenant, et le plus riche du monde. Il devrait adopter une politique d'homme d'Etat pour éviter l'influence que les chemins de fer américains pourraient exercer sur notre système de transports. Il y a là un danger beaucoup plus menaçant que celui que pourrait présenter la réciprocité ou toute mesure de tarif pour la liberté politique et économique du Canada.

PROTECTION ET RECIPROCITE

Quant à la réciprocité, M. Bourassa dit que c'est là une question politique qui doit être traitée en tenant compte des conditions économiques du pays. On peut avoir raison d'être libre-échangiste en Angleterre, protectionniste en Allemagne, et peut-être protectionniste modéré au Canada. "Nous prétendons", dit M. Bourassa, "nous devrions avoir la protection rationnelle—peut-être est-il dangereux d'appliquer cette épithète à la protection, mais j'en cours le risque, n'ayant aucune responsabilité de parti". (Rires)

"Et par protection rationnelle, continue l'orateur, je veux dire que l'effet de la protection devrait se faire sentir principalement sur celles des industries qui emploient la matière brute produite au Canada. (Appl.) C'est beaucoup mieux que de la faire servir à créer des industries artificielles qui dépendent beaucoup d'argent pour faire venir leur matière brute de l'étranger.

"Mais nous prétendons que le principe de protection—non le principe—n'est pas incompatible avec un traité de réciprocité ni incompatible avec de bonnes relations avec le reste de l'empire. Mais qu'il s'agisse de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Allemagne, de la France, ou de tout autre pays, nous prétendons que le tarif canadien et ses traités de réciprocité

devraient être faits non au point de vue impérial mais au point de vue canadien. Le meilleur moyen pour nous de nous montrer de dignes fils de l'Angleterre est de montrer que nous sommes capables de prendre soin de nous-mêmes. Si nous attendons après John Bull pour défendre nos intérêts contre les siens, nous attendrons longtemps."

M. Bourassa réclame énergiquement pour les nationalistes, pour les Canadiens-Français le droit de parler de cette question de réciprocité et de toute question au point de vue exclusivement canadien, sans qu'on les accuse de trahison envers l'Angleterre.

Pourquoi, dit-il, n'aierions-nous pas le droit de parler? Pendant 300 ans nous avons combattu pour le Canada, d'abord contre les Iroquois, puis contre la tyrannie des gouverneurs français, puis contre les Anglais, et quand la providence eut décrété que ce pays serait un pays anglais, nous avons combattu loyalement pour lui contre les Anglo-Saxons révoltés du sud, et maintenant nous n'avons pas peur de rendre notre patriotisme avec nos pères et notre foi.

Quant à la réciprocité, nous ne croyons pas nécessaire pour notre gouvernement de courir après les Américains pour faire des traités. (Appl.)

Mais il est ridicule de dire que, après avoir, sans traité—la plus grande partie de notre commerce avec les Américains, le Canada serait ruiné au point de vue politique, économique et national, parce que, avec la réciprocité, nous ferons avec nos voisins un commerce de dix ou quinze fois plus considérable.

Il y a simplement ici une question d'affaires, et il faut se demander si le gouvernement a fait un bon ou un mauvais marché sans se demander si le drapeau ou la nationalité sont en cause. "Notre patriotisme n'est pas assez faible pour s'ébranler dès que nous recevons \$5 de plus des Américains ou que les Américains reçoivent \$5 de nous. Il y a des questions d'affaires et des questions de nationalité et de sentiment; il est mauvais de confondre les affaires et le sentiment, comme certains veulent le faire—"Business is business, you know!" (Rires)

LE DROIT AU VOL

Parlant des grandes corporations, M. Bourassa dit que, pour sa part, il croit à leur nationalisation dans un pays comme le Canada. Mais il ne voudrait pas faire une application trop générale de ce principe; cependant, il serait dangereux de compromettre la liberté et l'énergie de la génération à venir en livrant aux organisations corporatives les choses qui devraient être conservées en vue du bien-être général.

"Nous croyons", dit M. Bourassa, que les opérations de banque, d'assurance et de bourse devraient être surveillées non pas au point d'enlever l'esprit d'entreprise et l'énergie individuelle, mais suffisamment pour empêcher les voleurs de voler. (Appl.)

"Si nous voulons de bonnes organisations économiques dans ce pays, il nous faudrait pas être un homme très important, qu'il soit président de banque ou de compagnie d'assurance, ou même qu'il soit sénateur, ministre ou membre du parlement de voler corporativement quand celui qui vole un moulin est un criminel, mais à moins que le peuple n'y regardât de près les résultats obtenus, seront bientôt perdus." "Nous devons aller plus loin, dit l'orateur, et examiner la source réelle de cette corruption, le foyer des maux qui nous ont couverts de honte, pendant des années et des années, dans la politique provinciale. Si nous ne nous unissons pas pour mettre fin au réculat Québec, aussi bien qu'à Montréal, tout le bon travail fait sera perdu, parce que quand les intéressés ne peuvent obtenir du conseil de ville ce qu'ils veulent, ils s'adressent à une législature corrompue et l'obtiennent par influence politique."

LE PATRONAGE

M. Bourassa signale les maux causés par le patronage dans le service civil tant fédéral que provincial et municipal, et déclare que là se trouve l'un des plus grands maux du pays. Abordant la nomination des juges, il ajoute:

"De plus, nous prétendons que la nomination d'un juge devrait être accordée à la compétence, à l'honnêteté, à l'honneur, à la dignité, d'un homme, et non aux services politiques qui peuvent avoir été rendus par un politicien fourbu, qui a servi son parti pendant des années et ainsi obtenu du gouvernement le droit de devenir juge, enseignant la dignité de la loi au peuple qu'il a scandalisé pendant des années dans la politique." (Appl.)

M. Bourassa démontre les périls de l'immigration à outrance; il déclare que la politique que consiste à amener dans un pays peu peuplé comme le Canada, mais assez vaste pour former un continent un trop grand nombre d'étrangers.

Il dit que l'immigration étrangère est encouragée au point qu'il est plus facile aujourd'hui à un immigrant venu d'Europe de se rendre au Nord-Ouest, qu'il n'est à un habitant d'Ontario ou de Québec. Et nos patriotiques compagnies de chemins de fer, qui agitent aujourd'hui le pays pour la protection

(Suite à la dernière page)

AUTOUR DES \$9,023

LE RAPPORT DES COMMISSAIRES RECOMMANDANT DE SOLDER LA NOTE DES DEPENSES DE QUEBEC ET EST ADOPTE QUAND QUELQUES DISSIDENTS FONT RETENIR LA MOTION D'ADOPtion. — LES COMMISSAIRES REMETTENT A L'ETUDE LES FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE SEJOUR DE CES MESSIEURS.

L'état des dépenses du maire, des commissaires et des échevins ainsi que de celles de la délégation de Montréal à Québec a été l'objet d'une inévitable discussion hier après-midi, devant le conseil municipal. Le rapport du Bureau des commissaires semblait être adopté sans un mot quand soudain quelques dissidents provoquèrent de longues explications et, finalement, furent cause que le rapport fut renvoyé aux commissaires pour étude plus approfondie.

Quand le rapport fut présenté au conseil, l'échevin L.-A. Lapointe en proposa l'adoption. Sa proposition allait être adoptée quand quelques échevins demandèrent à être portés dissidents. Et le secrétaire municipal donna lecture d'un profit venant de la part de M. Albert Saint-Martin, chef socialiste, s'opposant à ce que la Ville paie une indemnité de \$1,000 à M. Ch. Lanctôt, sous-procureur général, disant qu'il touche son traitement du gouvernement et que la Ville ne doit rien pour ce qu'il a pu faire relativement au bill de la Ville de Montréal.

Cependant l'échevin Lapointe fit observer que l'adoption de ce rapport était exorbitante. Et il ajouta que, par la charte, et qu'une partie des fonds nécessaires avait été votée déjà et qu'il ne s'agissait plus que de voter une somme supplémentaire pour la différence. Comme il n'y avait en tout que deux ou trois dissidents, le maire Guerin déclara la proposition adoptée.

Alors la discussion prit sérieusement. L'échevin Larivière déclara que le rapport était légal mais que la dépense était exorbitante. Et il ajouta que jamais l'ancienne administration n'avait dépensé d'argent à Québec, et qu'en somme les représentants de la Ville n'avaient pas obtenu tout ce qu'ils désiraient. Il dit encore que le coût des impressions était fort élevé, et qu'il était surpris combien il fallait payer chez la bonne volonté de quelques-uns.

Les échevins Marin et Ward déclarèrent que certains articles étaient très élevés. L'échevin Brodeur exprima l'avis que chacun devrait prendre la responsabilité de son propre compte.

L'échevin Lapointe reprocha à M. Larivière de procéder par insinuations au lieu de donner des noms et il déclara que la traversée entre Saint-Jean et Liverpool se trouve de 6 jours, 14 heures et 10 minutes.

Sont arrivés à Saint-Jean, hier: Le Saturday de Glasgow, et le la Champlain de Liverpool. Est parti: le Ocean pour les Antilles.

LES ARRIVAGES
Paquebots A De
California...New-York... Glasgow
Duce...New-York... Glasgow
d'Aosta...New-York... Naples
Celtic...New-York... Naples
Luisiana...New-York... Naples
Mesaba...New-York... Londres
Mobile...Anvers... Baltimore
Downshire...Belfast... Baltimore
Knight of...Auckland... Tacoma
La Bretagne...New-York... Hâvre
Merion...Liverpool... Philadelphie
Cedric...Liverpool... New-York
Canada...Halifax... Liverpool
Hesperian...Halifax... Glasgow
Caledonia...Glasgow... New-York
Parisian...Glasgow... Portland
Cassara...Glasgow... Saint-Jean
Europa...Naples... New-York
Vaderland...Douvres... New-York

Les deux brise-glaces "Montcalm" et "Lady Grey" ont atteint Contracoeur, hier, soit une distance de vingt-cinq milles nautiques de Montréal. Comme la glace devient de plus en plus molle le travail des brise-glaces sera en quelque sorte facilité et ils pourront atteindre Montréal, la semaine prochaine.

A Sorel, la rivière est libre de glace sur les deux rives.

LES CUNARDIERS A MONTREAL
L'agence Reford annonce que la Compagnie Cunard inaugureront un nouveau service de transatlantiques aux ports Canadiens cette année.

A cette fin elle a acheté trois des plus gros paquebots de la ligne Thompson.

Le port terminus de ces paquebots en Europe sera Londres avec Southampton comme port d'escale.

Le premier navire de ce nouveau service qui portait le nom de Tortona a été baptisé "Albania"; il partira le 2 mai.

LE "PRINCESS IRENE"
New-York, 11. — Le "Princess Irene" de la ligne North German, a été remorqué à son quai, à Hoboken hier l'après-midi, après avoir été échoué pendant 83 heures, près de Lone Hill.

La question des responsabilités sera discutée aujourd'hui même par les directeurs de la compagnie. On dit que le capitaine Petersen sera maintenu à son poste vu que le navire a pu être sauvé sans de grands dommages.

ECHOUÉ SUR LES COTES D'AFRIQUE
Quilimane, Afrique Est, 11. — Le navire anglais "Inverack", de New-York et Norfolk en route pour Yokohama et Yokohama s'est échoué à l'île Juan de Nova à l'Ouest des côtes de Madagascar. Le navire est en très grand péril.

CARGAISON A LA MER
Auckland, 11. — Le paquebot anglais "Boverie" de Sydney, Nouveaux Galles du Sud, parti depuis le 18 mars pour San Francisco, s'est échoué sur les côtes de Nukunala, Ile Tongi. La cargaison a été jetée à la mer afin de délester le navire.

AU SECOURS DES NAUFRAGES
Halifax, 11. — On rapporte que le navire du gouvernement de Terre-Neuve le "Bonaventure", était hier à 10 milles de l'île Saint-Paul, où sont réfugiés les 140 hommes d'équipage du "Harlaw". Le "Bonaventure" se trace un chemin très lentement à travers la glace ce qui est annoncée toute la longueur de la côte. La tentative est hasardeuse, mais il n'y a pas à hésiter car les naufragés sont sans vivres sur l'île.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS
Le Megantic, de Portland, Me., est arrivé à Liverpool dimanche.
Le Manchester Exchange est parti de Saint-Jean à 7 heures hier.
Le Canada est arrivé à Halifax, à 8 heures hier matin. Après avoir débarqué ses passagers, le Canada est parti pour Portland. Il y avait 2,355 passagers dont la plupart se dirige vers les terres de l'Ouest.
Le Corsican est parti de Saint-Jean à 5 heures 50, samedi, avec 18 passagers de lière, 28 de 2ième et 97 de 3ième.

La greve des mineurs La terre tremble en Italie

LES OPERATEURS PROPOSENT QUE LE DIFFEREND SOIT SOUMIS A UN CONSEIL D'ARBITRAGE. — LES MINEURS NE VEULENT PAS ACCEPTER CELA.

Frank, Alb., 11. — Les directeurs de la Western Coal Operators Association ont envoyé une dépêche à l'honorable Kenzie King, ministre du travail, à Ottawa. Cette dépêche fait mention que M. J. McNeven a communiqué à l'Association deux télégrammes du ministre qui indiquent que la situation King n'est pas au fait de la situation. On rappelle ce qui s'est passé le 23 mars alors que les opérateurs proposèrent de nommer un conseil d'arbitrage. Les mineurs n'ont pas accepté cela. Les mines sont demeurées ouvertes à ceux qui désiraient aller travailler. Les mineurs se sont mis en grève en contrevention avec l'acte. Les opérateurs sont prêts à considérer toute proposition raisonnable des mineurs.

Fernia, C.A., 11. — Les membres du Comité Exécutif de la Western Coal Operators Association se sont réunis à Frank pour prendre en considération l'action du département du travail au sujet de la demande d'un bureau de conciliation.

Une assemblée de mineurs a été tenue à Blairmore, samedi, dans des discours y ont été prononcés, dans plusieurs langues exhortant les mineurs à rester unis. Des rapports de Burnis, Passburg, Frank et Coleman disent que tout est tranquille dans ces endroits.

C'est maintenant au gouvernement à décider si une extension de temps sera accordée aux mineurs pour demander un bureau de conciliation. Si les mineurs ne prennent pas cette décision aujourd'hui et si le gouvernement ne leur accorde pas un délai, le gouvernement a la liberté de nommer une commission pour examiner la question à un point de vue absolument indépendant. Aucun des deux côtés ne peut dire quelle action il prendra.

Mort du Frère Crescentinien
On nous écrit: L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes vient de perdre un apôtre par la mort du "bon vieux frère Crescentinien". C'est ainsi que depuis des années on se plaignait à l'endroit de ce qui succomba aux suites d'une attaque de paralysie, lundi le 10 avril à 4-1/2 du matin. Il avait été frappé soudainement mercredi matin le 5 et alla tous les jours s'affaiblissant jusqu'à ce que tranquillement il rendit pieusement son âme à Dieu. Examiné à l'heure ordinaire du matin, le défunt commença à se réveiller dans son stérilité, entouré des soins et des prières de ses frères en religion.

Ce saint frère était né à Québec le 7 février 1835. Il prit l'habit religieux le 10 août 1854 et fit sa profession religieuse à Montréal en 1863. Depuis son noviciat l'obéissance l'envoya en de nombreuses localités qu'il édificait toutes par son zèle infatigable, sa piété extraordinaire et son esprit de pénitence.

Il débuta dans l'enseignement aux Trois-Rivières où il demeura 9 ans de 1854 à 1863. Les écoles St-Jacques et St-Joseph de Montréal furent témoins de son zèle durant une année chacune. Il fut envoyé ensuite à Sorel, d'abord de 1866 à 1867 et ensuite de 1873 à 1876. Il résida à Beauharnois de 1867 à 1872. Yamachiche fut témoin de son zèle durant les années de 1876 à 1890. Nombreux sont les prêtres, les religieux et les hommes éminents sortis de cette belle paroisse, qui ont eu le bonheur d'être initiés à la vie chrétienne par ce vénérable religieux.

Parlant du projet de faire de Paris un grand port de mer, M. Stephens croit que le projet serait beaucoup trop dispendieux pour être avantageux. Il faudrait un canal de 150 milles du Havre à Paris et cela ne lui paraît pas réalisable pour le moment.

Rude secousse sismique dans le Mexique
Tucson, Arizona, 11. — S'il faut en croire des voyageurs arrivés par chemin de fer, le tremblement de terre qui se produisit vendredi dernier a causé de graves dommages considérables et plusieurs personnes ont été blessées. Dans plusieurs villes, les habitants continuent de dormir sur les places publiques tant ils ont peur de réintégrer leur domicile pendant la nuit. La secousse sismique a duré 24 secondes.

A Maxation, plusieurs édifices s'effondrèrent. Le palais municipal a été endommagé, mais la cathédrale, dans laquelle une foule de fidèles s'étaient massés pour prier Dieu de les secourir, a été épargnée.

Un scandale à Washington

ON DECOUVRE QUE LES LISTES DE PAYE DE LA CHAMBRE ÉTAIENT MAJOREES DE \$182,000 DEPUIS DES ANNEES.

Washington, 11 avril. — Le député Palmer, de la Pensylvanie, vient de causer toute une sensation au Congrès en dévoilant une escroquerie gigantesque qui se déroule depuis longtemps à la Chambre même.

Les listes de paye étaient outrageusement majorées. Il y a, paraît-il, une différence de \$182,000 de salaires payé en trop.

Une jeune fille de 13 ans, l'enfant du chef des portiers, était inscrite au salaire annuel de \$1200 comme "commissaire des portiers".

Trente huit policiers enquêtèrent provisionnellement, durant la guerre Hispano-Américaine, alors que l'on craignait un attentat contre le Capitole, ont continué à figurer sur les listes de paye, et cotaient annuellement \$39,000.

Deux opérateurs télégraphistes payés \$1400 chacun et qui, depuis longtemps, ont quitté le service, étaient toujours sur les feuilles de contrôle.

Fédération de Sociétés catholiques anglaises
L'assemblée annuelle de la société Saint-Patrice a eu lieu hier soir. On a suggéré l'idée de former une fédération de sociétés catholiques anglaises sur le même principe que la fédération américaine dans le but de mieux aider l'immigrant à se placer dans le pays.

Il arrive souvent que ces étrangers catholiques, ne connaissant rien des conditions de vie religieuse, vont s'établir à des endroits où il n'y a pas d'église catholique, il s'en suit que leur foi est exposée gravement.

La fédération serait chargée de renseigner les nouveaux venus et de leur procurer des prêtres de leur croyance.

L'assemblée a élu ses officiers pour l'année courante avec les résultats suivants: Président — M. J. C. Walsh. 1er Vice-président — Dr Walter Kennedy. 2ème Vice-président — M. W. H. Butler, B.C.S. Trésorier — M. W. E. Durack. Secrétaire correspondant — M. F. L. Sweeney. Secrétaire archiviste — M. T. P. Tansey. Asst. secrétaire-arch. — M. E. Tansey. Comité exécutif: M. M. E. Eagan, J. C. Power, P. Casey, J. Egan, P. C. Shannon, P. F. McCaffrey, J. O'Brien, E. McG. Murk, Geo. Craen, P. Wright, Jer. Coffey, John Birmingham, A. McGarr, T. J. O'Neill, M. J. McCrory, H. J. Trihey, J. Nehan, J. F. Cahill, C. J. Hanratty, T. Wright, P. Mullins.

Le major Stephens de retour au pays

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DU HAVRE PARLE DES PORTS DE MER ANGLAIS ET DES AVANTAGES DU PORT DE MONTREAL.

Le major Stephens, président de la Commission du Port est de retour d'un voyage en Europe où il s'est occupé en grande partie d'étudier le fonctionnement des ports d'Angleterre, surtout ceux de Londres, Liverpool et Bristol.

Le président dit que le port de Londres, le plus considérable du monde, a un capital investi de \$200,000,000, contre \$12,000,000. Cette entreprise colossale est aujourd'hui encore entre les mains de compagnies privées; le gouvernement vient d'autoriser le transfert de ces différentes entreprises privées à une commission nommée par le gouvernement, parce que de grandes améliorations s'imposent, et le plan d'ensemble des travaux à accomplir ne permet pas à l'initiative privée de le réaliser avec avantage.

Bristol est le deuxième port de mer de l'Angleterre, il lui est arrivé de perdre ce rang, mais aujourd'hui il ne lui est pas resté depuis que le Canada-Nord et le Pacifique y envoient leurs vaisseaux.

L'an dernier, des représentants de Bristol sont venus à Montréal visiter notre port et ils ont été tellement enchantés de la réception qu'on leur a faite que le maire a reçu le major Stephens et madame Stephens au nom de la ville.

Les yeux de l'autre côté de l'Atlantique sont actuellement tournés vers le Saint-Laurent, et les commerçants cherchent les moyens de profiter encore davantage de notre beau fleuve. Les hommes d'affaires de là-bas apprécient hautement les travaux que le département de la marine a accomplis dans le fleuve pour la navigation à eau profonde et plus spécialement par le ministre actuel M. Brodeur.

Parlant du projet de faire de Paris un grand port de mer, M. Stephens croit que le projet serait beaucoup trop dispendieux pour être avantageux. Il faudrait un canal de 150 milles du Havre à Paris et cela ne lui paraît pas réalisable pour le moment.

Rude secousse sismique dans le Mexique
Tucson, Arizona, 11. — S'il faut en croire des voyageurs arrivés par chemin de fer, le tremblement de terre qui se produisit vendredi dernier a causé de graves dommages considérables et plusieurs personnes ont été blessées. Dans plusieurs villes, les habitants continuent de dormir sur les places publiques tant ils ont peur de réintégrer leur domicile pendant la nuit. La secousse sismique a duré 24 secondes.

A Maxation, plusieurs édifices s'effondrèrent. Le palais municipal a été endommagé, mais la cathédrale, dans laquelle une foule de fidèles s'étaient massés pour prier Dieu de les secourir, a été épargnée.

Le choc fut si violent que plusieurs vaisseaux dans le port traînèrent leurs ancres.

Paques à Boston

Le Paquebot Canadien a résolu, pour favoriser ses clients, de vendre à l'occasion de Paques, des billets de transport de Montréal à Boston et retour, au prix de \$10.65, bon pour partir le 13 avril, à 9 heures am. ou à 7.45 h. p.m. Les billets seront acceptés jusqu'au 24 avril inclusivement. On peut réserver ses billets de wagons-salon ou wagons-lits au bureau de la compagnie en ville, 218 rue Saint-Jacques, aux gares Windsor ou Viger.

La "Grande Charte" à Halifax
Halifax, 11. — Il paraîtrait qu'un citoyen éminent de cette ville possède une copie authentique de la Grande Charte octroyée par Jean sans Terre aux barons normands vers 1215. L'original était conservé dans les archives de la Tour de Londres; mais un grand feu de Londres il y a plus de deux siècles, on craignait beaucoup de perdre ce précieux document, qui a été le point de départ de libertés anglaises. Il fut, donc résolu d'en faire quatre copies et de les distribuer à des familles nobles pour conservation. L'une de ces copies, affirme le "Chronicle" de cette ville dans la possession d'un riche financier de la capitale, descendant d'une vieille famille anglaise. Celui-ci ne voudrait s'en départir pour aucun prix; mais il est très heureux de montrer le document à qui veut le voir.

Ils jouaient à Buffalo Bill
Ottawa, 10. — Jack Barber et John Kelly, deux gamins de 16 ans, étaient à jouer à Buffalo Bill dans un petit bois au dehors d'Ottawa lorsque Kelly, pour rendre le tableau plus saisissant, a tiré un coup de fusil à son camarade. La balle a traversé les deux jambes de ce dernier. Heureusement que les os n'ont pas été affectés et Barber en sera quitte avec quelques journées de repos à l'hôpital.

Le budget Russe
Saint-Pétersbourg, 10. — Le budget impérial pour 1911-1912 estime le revenu total à plus de 2,720,000,000 roubles et prévoit une dépense de 2,677,000,000. Le surplus sera employé en grande partie au rachat des bons à 5 pour cent émis en 1884, des bons du chemin de fer international émis en 1898, et au paiement de certains autres emprunts placés à des taux élevés d'intérêt.

Le nouveau président de la Douma, M. Michael Rodzianko est un octobriste et un ami personnel du premier ministre Stolypine. Il déclare qu'il s'est parfaitement entendu avec ce dernier et avec M. Gutchkoff, l'ancien président de la Douma. La principale raison pour laquelle M. Gutchkoff a donné sa démission, c'est qu'il désirait obtenir une plus grande liberté d'action dans l'organisation du parti octobriste en vue des prochaines élections.

Un navire espagnol fait naufrage
Cadix, 10. On rapporte que le vaisseau espagnol "Alphonse XIII" a été complètement détruit près de Vera Cruz. L'équipage et tous les passagers ont pu être sauvés.

L'Alphonse XIII est arrivé à San Barde venant de Bilbao le 19 mars dernier et devant se rendre à Cuba. Le navire fut construit en 1889 et avait 144 pieds de longueur et 2,436 tonnes. Son port d'abordage était à Vera Cruz.

La jambe fracturée
Un autrichien du nom de Frederick Kiles, 33 ans, s'est fracturé la jambe droite en tombant au hangar No 13, du port où il travaillait. Il a été transporté à l'hôpital Général.

Bras et côtes fracturés
Un nommé Joseph Gerat, âgé de 47 ans, a été amené de Bordeaux, à l'hôpital Notre-Dame, hier soir, souffrant de fractures au bras et aux côtes. Le blessé, paraît-il, s'est fait frapper par un train de C. P. R. en marchant sur la voie, près de Bordeaux.

Emoi dans un village Eboulis sur la Gatineau
Woodstock, Ont., 11. — Le village de Tavistock a été jeté dans l'angoisse hier par une tentative de vol à la gare du Grand Tronc. Un individu se présenta au guichet et demanda un billet de passage pour Tillsonburg. Comme on lui réclamait le prix du billet, l'individu brandit un revolver à la figure du garçon de quinze ans qui lui avait tendu le billet. Le jeune homme referma le guichet et un juste le temps de se baisser et d'éviter une balle qui se logea dans le mur opposé. Le voleur s'enfuit sur la voie fermée et le garçon donna vite l'alarme aux voisins. Le voleur fut couronné.



PAQUES est dans 5 jours seulement. Nous nous sommes préparés pour l'ouverture de la saison de printemps pour les vêtements d'hommes.

REDINGOTES A \$25
HABITS (morning coats)
PARDESSUS DE PRINTEMPS

Les prix les plus réduits sont de \$15 et augmentent en proportion du mérite et de la qualité du tissu.

Semi-ready Tailoring
EUGENE BOURASSA & CIE
631 rue Sainte-Catherine Est.
Rodrigue Sangster, Jr. **Riley Hem,**
237 rue St-Jacques 305 rue Ste-Catherine Ouest, près Peel

TOUS les jours de cette semaine, nous réservons pour notre commerce de Paques des Volailles de toutes sortes, telles que dindes, poulets, canards, oies, poulets de printemps, pigeonnons frais, etc. Aussi plusieurs sortes de gibiers anglais et américains importés pour le commerce de Paques. Prix raisonnables. Livrés à domicile prêts à mettre au feu.

P. POULIN & CIE
MARCHÉ BONSECOURS
TELEPHONES, MAIN 1103-1104

Aux Avocats et aux Hommes d'Affaires

POUR VOS TRAVAUX DE VILLE :
FACTUMS, BROCHURES, PROGRAMMES, TETES de LETTRES, CIRCULAIRES, ENVELOPPES, CARTES d'AFFAIRES, ETC., ETC.

Travail Rapide et Soigné.

ADRESSEZ-VOUS AU "DEVOIR"
71a RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Emoi dans un village Eboulis sur la Gatineau
Woodstock, Ont., 11. — Le village de Tavistock a été jeté dans l'angoisse hier par une tentative de vol à la gare du Grand Tronc. Un individu se présenta au guichet et demanda un billet de passage pour Tillsonburg. Comme on lui réclamait le prix du billet, l'individu brandit un revolver à la figure du garçon de quinze ans qui lui avait tendu le billet. Le jeune homme referma le guichet et un juste le temps de se baisser et d'éviter une balle qui se logea dans le mur opposé. Le voleur s'enfuit sur la voie fermée et le garçon donna vite l'alarme aux voisins. Le voleur fut couronné.

Ottawa, 11. — Un déboulis s'est produit dimanche entre Ironsides et Chelsea sur les bords de la rivière Gatineau. L'éboulis s'est produit près de la ligne du Pacifique Canadien. L'on s'est aperçu de la chose quand le train de Maniwaki est quitté la gare de Ironsides. On s'aperçut qu'il faudrait enlever une grande quantité de terrain mis par l'eau depuis longtemps. Cet endroit est devenu très dangereux et l'on croit que toute la montagne menace de s'écrouler. Le Pacifique s'est immédiatement mis à l'œuvre pour arrêter un désastre.

NOUS SOMMES PRETS, QU'ATTENDEZ-VOUS ?

Voilà ce que disent les Commissaires à la Compagnie des Tramways, qui manque d'empressement. — On propose de renvoyer à un an la mise en vigueur de la loi des améliorations locales.

L'échevin Clément, dont les électeurs se sont opposés jusqu'à un dernier moment à la ratification de l'amendement prescrivait que les travaux de pavage soient dorénavant exécutés à la charge des propriétaires qui en bénéficient.

Attendu que la mise en vigueur de la loi de Victoria, chapitre 58, article 455, est la cause de beaucoup de perturbations de la part des contribuables.

QUELLES SONT LES INTENTIONS DU TRAMWAY ?

L'échevin Marcell a fait adopter une motion adressée aux commissaires recommandant à ceux-ci qu'ils demandent à la Compagnie des Tramways quelles sont ses intentions et déclarent que la Ville est prête à entamer les négociations.

DESASTRE MARITIME

Le S.S. Iroquois sombre hier, au large de Sydney, C. A., et 25 personnes périssent

Victoria, C. A., 11 avril. — Le S.S. Iroquois, capitaine Sears, allant de Sydney au golfe des Isles, a sombré hier et un grand nombre de personnes, 20 à 25, assure-t-on, y ont péri.

La négligence provoque l'incendie

LE COMMISSAIRE LATULIPPE S'ELEVE CONTRE L'INCURIE DE CERTAINS PROPRIETAIRES OU LOCATAIRES.

A l'issue d'une enquête hier après-midi, M. Rodolphe Latulippe, président de la Commission des Incendies, s'est fortement élevé contre la négligence de certains locataires ou propriétaires.

Saisie d'un bateau de pêche

Kingville, 11. — Le bateau de pêche "Eagle" de Lorain, Ohio, a été saisi hier dans les eaux canadiennes et les officiers du gouvernement ont amené le vaisseau et son équipage composé de six hommes.

Des jeunes pour la marine

Toronto, 11. — Les demandes d'entrée dans la marine canadienne ne sont pas très nombreuses, déclare M. W. B. Rogers, ministre de la marine.

Ex-officier disgracié

Berlin, 11. — Hans Kehr, jadis lieutenant dans l'armée des Philippines a été condamné hier à 4 mois de prison comme complice dans un vol commis au musée des Arts de cette ville.

Comment ils ont abimé Rome

J'ai vu Rome sous trois papes : Pie IX, Léon XIII, Pie X. Chaque fois j'ai constaté qu'un peu de son charme austère s'en allait sous la pioche des démolisseurs. Et Rome est tellement nôtre par son passé historique, par ses traditions catholiques, par son patrimoine artistique, que j'ai ressenti ces outrages à sa majestueuse beauté comme une injure personnelle.

Un écrivain d'art, M. Arbellet, a dressé, l'année dernière, dans la "Revue Hebdomadaire", le bilan consciencieux des destructions romaines en ces quarante dernières années. Ce tableau douloureux fait, à mon avis, comme la préface de l'exposition du Cinquantenaire : il ne laisse apercevoir, jusque dans le domaine de la voirie et de l'architecture, le plan, volontairement poursuivi, d'effacer le cachet de la Rome pontificale.

Le point central des transformations paraît être le Capitole. "Comme une pierre dans une vitre", écrit M. Arbellet, le monument de Victor-Emmanuel a tout abimé autour de lui et le ravage rayonne et s'étend au loin.

"On le voit de partout, de l'Aventin, du Janicule, du Pincio ; et on ne voit plus que lui. De sa masse énorme et carrée, il domine Rome tout entière."

Le but pour lequel ils ont travaillé, la gloire de la perfection ou l'expression d'un sentiment religieux ou tout autre chose contenue dans ces édifices et qu'ils ont voulu durable, nous n'avons aucun droit de l'effacer. Ce que nous avons bâti nous-mêmes, libre à nous de le détruire ; mais quand d'autres hommes ont donné leur force, leur richesse et leur vie pour accomplir quelque chose, leurs descendants ont-ils le droit de le détruire ?

Le but pour lequel ils ont travaillé, la gloire de la perfection ou l'expression d'un sentiment religieux ou tout autre chose contenue dans ces édifices et qu'ils ont voulu durable, nous n'avons aucun droit de l'effacer. Ce que nous avons bâti nous-mêmes, libre à nous de le détruire ; mais quand d'autres hommes ont donné leur force, leur richesse et leur vie pour accomplir quelque chose, leurs descendants ont-ils le droit de le détruire ?

Le but pour lequel ils ont travaillé, la gloire de la perfection ou l'expression d'un sentiment religieux ou tout autre chose contenue dans ces édifices et qu'ils ont voulu durable, nous n'avons aucun droit de l'effacer. Ce que nous avons bâti nous-mêmes, libre à nous de le détruire ; mais quand d'autres hommes ont donné leur force, leur richesse et leur vie pour accomplir quelque chose, leurs descendants ont-ils le droit de le détruire ?

Le but pour lequel ils ont travaillé, la gloire de la perfection ou l'expression d'un sentiment religieux ou tout autre chose contenue dans ces édifices et qu'ils ont voulu durable, nous n'avons aucun droit de l'effacer. Ce que nous avons bâti nous-mêmes, libre à nous de le détruire ; mais quand d'autres hommes ont donné leur force, leur richesse et leur vie pour accomplir quelque chose, leurs descendants ont-ils le droit de le détruire ?

Le but pour lequel ils ont travaillé, la gloire de la perfection ou l'expression d'un sentiment religieux ou tout autre chose contenue dans ces édifices et qu'ils ont voulu durable, nous n'avons aucun droit de l'effacer. Ce que nous avons bâti nous-mêmes, libre à nous de le détruire ; mais quand d'autres hommes ont donné leur force, leur richesse et leur vie pour accomplir quelque chose, leurs descendants ont-ils le droit de le détruire ?

La corruption aux Etats-Unis

Le Dr Charles-F. Adams de Brooklyn, N.Y., a parlé hier soir, devant l'Association municipale de Westmont, du "Gouvernement d'une Ville par une Commission".

Le Dr Adams est pessimiste. Dépourvu de tout chauvinisme, il affirme carrément que le peuple américain, enroulé par toute la terre par son esprit d'initiative, est en réalité le plus dépourvu d'immenses entreprises commerciales et industrielles, est totalement incapable de donner à ses villes une administration saine.

Il attribue tout le mal à l'intrusion de la politique, qu'il qualifie de cancer, dans l'administration municipale. Et, dit-il, non seulement cet état de choses regrettable conduit à la maladministration, mais il met la Ville entre les mains de quelques-uns et démoralise profondément tout le monde politique.

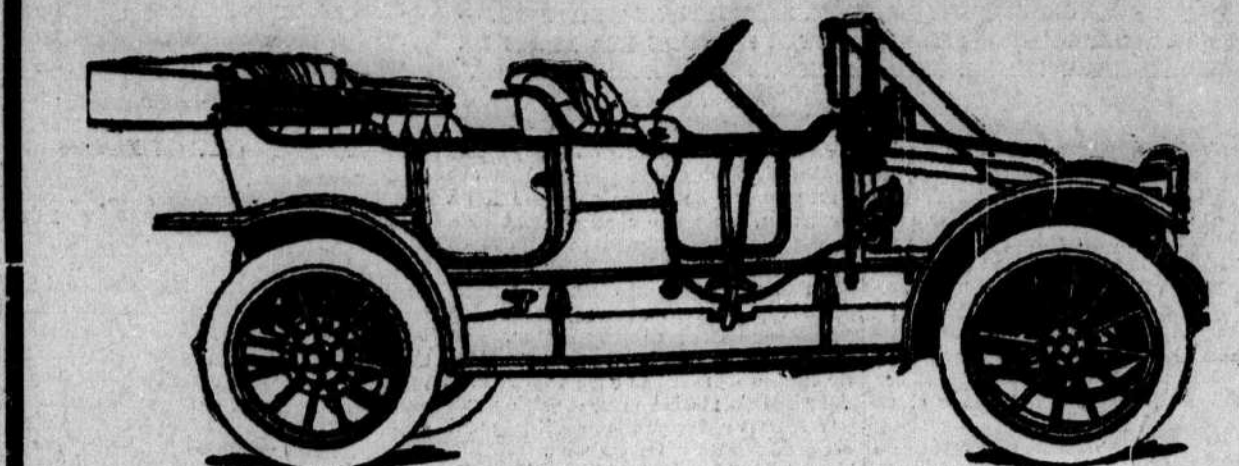
Après avoir donné plusieurs exemples de corruption dans l'administration municipale, le Dr Adams conclut en recommandant aux citoyens de cultiver un pur et puissant esprit civique.

Canons de quinze pouces

Londres, 11. — Les autres nations ayant adopté un canon nouveau genre, du calibre de 15 pouces, l'Angleterre fait faire des expériences d'un modèle de 15 pouces. Si les expériences sont satisfaisantes, il est possible que les canons de 13 pouces et demi qui devaient être placés sur les nouveaux dreadnoughts en construction seront remplacés par les modèles nouveaux.

Philadelphie, 11. — La Cour Suprême de l'Etat vient de décider que la loi du Travail de huit heures est inconstitutionnelle parce qu'elle est le fruit d'une législation spéciale.

La Belle Voiture



Voiture de Tourisme Modèle Franklin "M"

UNE FOIS QUE L'ON A LA FRANKLIN, ON NE VEUT PLUS QUE CELLE-LA. Ces mots s'appliquent à tous les propriétaires d'une FRANKLIN. Et le nombre de ceux qui contiennent à faire usage de la FRANKLIN d'année en année est plus considérable que le nombre des propriétaires de machines de n'importe quelle autre marque.

RECOMMANDABLES, CONFORTABLES ET ECONOMIQUES. Voiture de Tourisme, Modèle "C", 18 C. V. \$2,600. Voiture de Tourisme, Modèle "M", 25 C. V. \$3,500. Voiture de Tourisme, Modèle "D", 38 C. V. 6 cylindres, \$4,500. Voiture de Tourisme, à 7 passagers, Modèle "H", 48 C. V. 6 cylindres, \$6,000.

THE MOTOR IMPORT COMPANY OF CANADA, LIMITED

ENTREPOTS : Edifice du Forum, angle de la rue Ste-Catherine Ouest de et l'avenue Atwater

Montréal, P. Q. — Tél. Up. 2600. — Raccordement Privé.

GANTS POUR PAQUES

GANTS LONGS OU GANTS COURTS DANS LES NUANCES LES PLUS NOUVELLES DE LA SAISON DE PRINTEMPS 1911.

SPECIALITE DE GANTS PERRIN

A tous les motifs religieux et patriotiques qui poussent les Catholiques français à ne point fréquenter l'exposition du Cinquantenaire, s'ajoutent pour eux les leçons de l'expérience. Ils n'ont point en Italie cette année, ils auraient trop peur d'y retourner, à la place de Rome, Cosmopolis.

TRAVAUX DE VILLE

Pour brochures, factums, têtes de comptes et têtes de lettres, programmes, cartes d'affaires ou de visite, adressez-vous au DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.

Le travail y est soigné en même temps que rapide, et vous y obtiendrez toujours la plus entière satisfaction.

La reconstruction du Voshiware

Tokio, 10 avril. — Les Réformistes ont ouvert une campagne pour empêcher la reconstruction du Voshiware, le quartier de la débauche réglementée, qui a été détruit hier par le feu.

Le niveau de l'eau aux Chaudières

Ottawa, 11. — Le niveau de l'eau aux Chaudières est maintenu de quatre pieds depuis dix jours, et les usines à cet endroit, qui avaient dû pendant quelque temps suspendre leurs opérations, peuvent maintenant reprendre leurs activités.

M. Sifton vend sa résidence d'Ottawa

Ottawa, 11. — L'hon. Clifford Sifton a vendu sa magnifique résidence de la rue Metcalfe au Dr J. E. Taggart. Le prix payé a été de \$25,000.

Plusieurs Montréalais passeront Pâques à New-York ou Boston

En vue de l'approche de l'exode du voyage annuel à New-York et à Boston durant la période de Pâques, le Grand-Trunk Railway annonce des taux réduits d'excursion partant de Montréal.

Opéra en feu

Brockville, 10. — L'Opéra de Brockville qu'on est en train d'embellir au coût de \$10,000 a été bien prêt d'être réduit en cendre hier matin.



140, PEEL ST. MONTREAL.

Travaux de la gare Viger

Les travaux de la gare Viger avancent rapidement, on dit même qu'ils seront terminés vers la mi-juin, peut-être avant cela.

Chambre de Commerce

Il y aura réunion régulière du Conseil, MERCREDI, le 12 courant, à 4 h. 30 de l'après-midi, au No. 76, rue Saint-Gabriel.

COURROIES EN CUIR

Faites de matériaux de première qualité à joints courts. D. K. McLAREN, Limitée, 309-311 RUE CRAIG OUEST.

M. J. N. Farley, pharmacien, est maintenant notre dépositaire à Shawinigan Falls, où nos amis pourront se procurer notre journal le soir même de sa publication.

CALENDRIER

MERCREDI, LE 12 AVRIL 1911. Fête.—S.-Léon le Grand. Lever du soleil: 5 h. 22; coucher du soleil: 6 h. 40. Lever de la lune: 6 h. 55 (s.); coucher de la lune: 5 h. 33 (m.). Premier quartier.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Heaton & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est. R. de MESELE, Gérant. Aujourd'hui maximum: 37; minimum: 40. Hier maximum: 40; minimum: 40. Mêmes dates l'an dernier: 25; 25. Baromètre: 8 h. matin, 30.82; 11 h. matin, 30.85; midi, 30.87.

CE SOIR

SEANCES ET REUNIONS.—Au Temple du Travail: Salle No 1, l'Union des Plombiers 114. — Salle No 2, l'Union des Charpentiers en fer.

DEMAIN

SEANCES ET REUNIONS.—Chambre de Commerce: Réunion régulière du conseil à 4 h. 30 de l'après-midi. — Au Temple du Travail: salle No 2, l'Union des Bûcherons Salle No 4, l'Union des Charpentiers en fer.

A SON CHOIX

Le Canada vient d'apprendre, par l'Action Sociale, que d'après une lettre de M. Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, à Mgr Langevin, "le français n'y est point considéré (à la Saskatchewan) comme une langue étrangère."

Avec la fierté du bûche qui découvre l'existence de la lune, il s'écrie: "Nous croyons devoir prendre acte de cette information, entourée de telles marques d'authenticité, et d'en faire part au Devoir, qui n'en a probablement rien su... Nous attendons que le Devoir en fasse part à ses lecteurs." (Le Canada du mardi, 11 avril, 4e page, 1ère colonne, article Le français dans la Saskatchewan.)

Or le Devoir publiait vendredi de la semaine dernière, en pleine première page, en tête de sa quatrième colonne, sous le titre "Le français dans l'Ouest", non pas les quelques lignes d'analyse enclavées par le Canada dans l'Action Sociale, mais le texte même de la lettre adressée par M. Turgeon à Mgr Langevin et de la circulaire de Mgr Langevin aux prêtres "de la Saskatchewan, diocèse de Saint-Boniface, qui ont dans leurs paroisses des écoles franco-anglaises." Il faisait précéder les deux documents de la note suivante: "Le Progrès de Morinville, Alberta, nous apporte le texte des deux lettres suivantes qui donne des lois de la Saskatchewan — qui sont, sur ce point, identiques à celles de l'Alberta, — une interprétation que nous souhaitons voir bientôt traduite en fait dans les deux provinces de l'Ouest."

Les deux lettres et ce bref commentaire étaient publiés tout à côté de l'article de M. Bourassa: Une sommation torse qui fournissait au Canada la matière de son premier-Montréal du lendemain.

Et c'est après cela que le Canada imprime tranquillement: Nous croyons devoir prendre acte de cette information... et d'en faire part au Devoir, qui n'en a probablement rien su.

Faut-il admirer ici la magnifique étourderie d'un amateur qui ne prend pas la peine de vérifier ses textes et qui découvre l'Amérique à tout bout de champ, ou la canailerie savante d'un professionnel qui calcule que bon nombre de ses dupes ne liront pas le Devoir et qu'il en restera toujours quelque chose?

NOUVEAU SCANDALE AUX CHANTIERS MARITIMES A SOREL

Sur une question posée par M. Monk, le ministre de la marine, l'Hon. M. Brodeur, admet que des particuliers de Sorel s'emparent sans gêne de bouées destinées au chenal du St-Laurent.

L'OPINION EXIGE UNE ENQUETE.

Ottawa, 11.—Le gouvernement a fort à faire, s'il ne veut pas accorder une enquête impartiale sur ce qui se passe aux chantiers de l'Etat, à Sorel.

Ainsi, hier, M. Brodeur a été forcé d'admettre à M. Monk que des particuliers de Sorel s'emparent sans gêne de bouées destinées au chenal du Saint-Laurent, dans les environs de Sorel. Ces bouées, mises sur les quais de Sorel, disparaissent soudainement à la connaissance de ceux qui en ont la surveillance, et ceux qui se les approprient ainsi les emploient à des fins particulières.

Le gouvernement a reçu des plaintes nombreuses à ce sujet et, tout récemment, il a ordonné à un

de ses fonctionnaires de s'enquérir de ces faits particuliers. M. Brodeur affirme que le six septembre, le 26 octobre, le 22 novembre 1910, et le 11 mars 1911, il a ordonné une enquête sur toutes les irrégularités qui se commettent dans les chantiers de Saint-Joseph de Sorel. Trois employés soupçonnés d'avoir commis des irrégularités ont été arrêtés et traduits devant les tribunaux. Deux ont reçu une sentence, l'autre attend son procès.

Les enquêteurs sont M. Doutre, agent acheteur du gouvernement, M. Boyle, inspecteur des agences, et M. R. A. Wiillard, agent du ministère à Montréal. Leur enquête porte sur toutes

les irrégularités connues. Ils n'ont pas de secrétaire, M. J. L. Perron, de Montréal, agit comme leur avocat, et cette enquête intermittente dure depuis le sept septembre, dit M. Brodeur. La gauche trouve singulier que ce soient des fonctionnaires du ministère qui fassent l'enquête sur des faits où leur ministère est mis en cause. Aussi affirme-t-elle avec raison que cette enquête est incomplète et dérisoire, et ne révèle à peu près rien de ce qui se passe d'irrégulier dans les chantiers de Sorel. Il se pourrait qu'elle demande à brève échéance, lorsque se discutera l'affaire Lanctôt, une enquête générale, par commission royale, sur tout ce qui se passe à Sorel. Il y aura du propre.

Les vaisseaux de guerre sur les grands lacs

Les Américains en ont cinq, armés de canons, en violation du traité Rush-Bagot

Ottawa, 11.—D'après une réponse de M. Laurier à M. R. L. Borden hier, le gouvernement américain a sur les grands lacs cinq navires armés: l'Essex, portant quatorze canons, le Don Juan de Austria, quatorze canons, le Wolverine, huit canons, le Dorothea, huit canons, le Sandoval, quatre canons. Toutes ces canonnières sont là en violation du traité Rush-Bagot. Ces navires n'étaient pas armés quand ils ont passé dans les canaux canadiens, mais les Etats-Unis les ont munis de canons à Buffalo.

La glace est bloquée dans le lac Saint-Pierre

LES DEUX BRISE-GLACE TRAVAILLENT A SE FAIRE CHEMIN.—AUCUN CHANGEMENT DANS LE PORT.

Le brise-glace "Montcalm" qui de vaît travailler dans le chenal, de Sorel à Contrecoeur aujourd'hui, a été envoyé ce matin pour aider le travail du "Lady Grey", à la Pointe du Lac, près de l'entrée du lac Saint-Pierre. A six milles de Trois-Rivières, où la glace s'est bloquée en une immense batture. Les deux brise-glace réussissent probablement avant ce soir à se frayer un chemin et à maintenir le chenal du lac libre. A Montréal le courant Sainte-Marie est libre de glace sur une grande étendue; rien ne fait prévoir cependant un commencement de débacle. Une petite batture a commencé à se former à la tête de l'île Verte. Ce matin l'échelle d'étiage du port indiquait 27 pieds 2 pouces, soit 4 pouces de plus qu'hier.

LES APPAREILS DE SAUVETAGE

M. ALCIDÉ CHAUSSE ARCHITECTE MUNICIPAL EST D'AVIS QUE LES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE LA VILLE SONT EN BON ORDRE.

Le Bureau des commissaires a pris connaissance ce matin d'un rapport de M. Chausse, architecte municipal, sur les appareils de sauvetage dans les établissements industriels de la Ville. Chose étrange, ce rapport est le résultat d'un article de journal. Un confrère anglais avait prétendu qu'il y a à Montréal un grand nombre d'établissements industriels non pourvus d'appareils de sauvetage. M. Chausse rétorque dans son rapport qu'il n'en connaît pas, sauf certains édifices qu'il a visités et qui sont bien protégés par ailleurs. Chaque fois que le chef Tremblay a porté plainte au sujet d'un bâtiment, il a fait une inspection spéciale. Dans d'autres cas, l'édifice sur lequel on attirait son attention était sur le point d'être pourvu, puisqu'il avait lui-même approuvé les plans des appareils.

Depuis que les journaux s'occupent de cette question, dit M. Chausse, dans son rapport, j'ai reçu plusieurs plaintes qui ont nécessité des inspections personnelles. J'exige moi-même et je m'assure que les règlements sont observés. Durant le cours de l'année 1910, il a poursuivi deux propriétaires lesquels après avoir payé les frais de la cause, ont fait poser des appareils de sauvetage.

L'ART ET L'HISTOIRE

UNE JOLIE MAQUETTE, OEUVRE DE M. P. HEBERT REPRESENTANT M. DE ST-HELENE ALLANT A LA NAGE CHERCHER LE DRAPEAU DE L'AMIRAL PHIPPS AU SIEGE DE QUEBEC EN 1690.

Dans la montre de MM. Montreney et Frères, rue Ste-Catherine, près de la rue St-Denis, M. Philippe Hébert, artiste canadien expose une jolie maquette représentant M. de St-Hélène allant chercher à la nage le drapeau de l'amiral anglais Phipps. Notre artiste a voulu rappeler une belle page de notre histoire canadienne.

C'était en 1690, l'amiral anglais couvrait la rade de Québec de ses nombreux vaisseaux. Frontenac et ses quelques vaillants braves couronnaient le promontoire et une canonnière bien nourrie s'échangeait entre les deux adversaires. Frontenac avait ordonné de viser surtout sur le vaisseau amiral.

Un coup de canon, habilement dirigé, eut pour effet de faire tomber le vaisseau de Phipps et le jeta à la mer enveloppé dans le drapeau anglais. Lemoine de St-Hélène se jeta aussitôt à la nage et sous les yeux des anglais étonnés, il s'empara de cette épave. C'est au milieu des boulets de canons que lance la flotte anglaise, que St-Hélène gagne la rive tenant l'épave d'une main, élevant son drapeau au-dessus de sa tête en criant victoire. Tous les canons anglais sont dirigés sur lui; mais l'on dirait que les trois croix de St-André, de St-George et de St-David protègent le héros français et font dévier les boulets meurtriers. La canonnière se change en un magnifique salut militaire aux vieilles couleurs de l'Angleterre. C'est au milieu de cette escorte de mitraille que St-Hélène aborde au rivage avec son glorieux trophée. Le silence se fait sur les vaisseaux anglais, tandis que des cris de triomphe acclament le héros de la garnison.

Ce drapeau a été placé dans la cathédrale de Québec où il resta jusqu'en 1759. Il fut consumé dans l'incendie de la basilique, causé par le bombardement de la ville par la flotte anglaise conquérante.

M. Philippe Hébert représente Lemoine de St-Hélène sortant des flots, appuyé sur l'épave, élevant au-dessus de sa tête le drapeau anglais. Un cri de triomphe sort de sa bouche et l'on dirait que la crainte de perdre son précieux trophée, se reflète sur toute sa physionomie. Triomphe et crainte se peignent en même temps sur sa figure. Le torse fortement appuyé sur l'épave du vaisseau ennemi, la main crispée sur le gros bois qui émerge du bout, brisé en éclats; St-Hélène fait un grand effort pour s'élever au-dessus de la vague qui frise en écume sur sa poitrine élargie et torde, sa chevelure est mêlée au drapeau qui retombe en plis pesants sur son bras droit qui semble braver les boulets de canons.

C'est à notre sens une belle œuvre d'art, parce que Hébert a rendu là un caractère saillant: l'espoir du triomphe et la crainte de se voir envahir. Ce caractère saillant apparaît dans l'œuvre entière et tout, jusqu'à la vague contribue à rendre ce caractère du triomphe mêlé de crainte.

La maquette donne l'illusion d'un bronze ancien bien qu'elle ne soit qu'en plâtre; mais M. Montreney en a découvert un procédé nouveau qui donne au plâtre le son et l'apparence parfaites du bronze. M. Hébert a bien voulu consentir à laisser encore quelques jours dans la montre des Frères Montreney ce beau relief historique qui est une véritable œuvre d'art.

M. Henri Bourassa au Canadian Club

(Suite de la 1ère page) de Canada offrent plus d'avantages aux Juifs, Polonais, aux Grecs et à toutes sortes d'étrangers, qu'ils n'en offrent aux habitants de Québec et d'Ontario. L'orateur estime que ces compagnies mettent en danger le caractère national du peuple canadien, car avant une trentaine d'années, ces bordes aménées à grands frais dans l'Ouest, seraient peut-être maîtresses des destinées du Canada.

L'INDIVIDUALITE CANADIENNE. se des nouveaux arrivés de la mentalité nationale demandant que l'on fasse des efforts pour amener plus d'immigrants parlant le français, parce que c'est l'équilibre relatif entre les différents éléments étrangers qui, viennent se joindre à nous qui conservera l'individualité canadienne. Aujourd'hui le peuple canadien s'américanise, parle l'américain, vit à l'américaine, mange à l'américaine. (Rires.)

La seule différence provient de la présence ici de l'élément français et voilà pourquoi il est sage de le conserver afin de mieux imprégner la masse des nouveaux arrivés de la mentalité canadienne. Pour arriver à ce résultat, dit-il encore, il est nécessaire que chaque élément ait ses écoles afin que se développent mieux l'esprit canadien et du lien britannique. Il base sur l'opinion de maintes autorités compétentes, sa critique du système des écoles nationales qu'un certain élément voudrait implanter ici. En passant, il fait remarquer que les droits des catholiques ont été violés en plusieurs occasions au Canada bien que la majorité catholique et française de Québec se soit toujours montrée très généreuse à l'égard de la minorité dans cette province.

Il y a un article qui méritait que les catholiques soient respectés. L'orateur répond par une énumération des empiétements commis au détriment de la minorité catholique dans différentes provinces où les écoles séparées ont été abolies.

M. Bourassa s'arrête un instant. L'incident s'accroît.

Et que diriez-vous, reprend-il en s'adressant à l'interrompue, que diriez-vous si par économie nous décrétois que dans la province de Québec il n'y aura plus qu'un seul système d'école, où nous mèlerions à notre goût le cerveau de vos enfants? Economie! s'écrie encore l'orateur. Il y a un endroit où la pratique, c'est dans l'administration de notre ville, de notre parlement, quant à l'économie qui se solda par l'abandon des traditions d'une race, je n'en suis pas.

LE LIEN BRITANNIQUE. Quant au lien britannique M. Bourassa dit que les nationalistes n'ont jamais écrit ou parlé contre et toutes les accusations dans ce sens sont fausses. Ils ont combattu l'impérialisme de Chamberlain parce qu'il est impossible en pratique à cause de raisons économiques et géographiques.

Les nationalistes ne s'opposent pas à ce que le Canada fasse sa part dans la défense de l'empire, mais de même que chaque partie de l'empire doit faire ses propres arrangements en matière de commerce, de même doit-elle préparer sa défense de la manière qui lui convient le mieux. Et la meilleure manière n'est-elle pas de préparer la défense de ses ports et cette manière ne vaut-elle pas beaucoup mieux que celle qui consiste à donner des vaisseaux à la marine impériale? Et si les Anglais ont le droit de disposer de nos vaisseaux comment se fait-il qu'ils nous en vendent? (Rires). Ces vaisseaux sont bons ou mauvais. S'ils sont bons c'est qu'ils en ont de reste et s'ils sont mauvais... (le reste de la phrase se perd dans un fou rire.)

Tout le monde conduisant à un tarif impérial réduisant à cause de l'autonomie des Colonies. C'est M. Chamberlain lui-même qui l'a donné à entendre lorsqu'il a dans un de ses discours exprimé le regret qu'on ait donné tant de libertés aux colonies. Ce tarif impliquerait la création d'un bureau impérial qui se dévouerait à l'autonomie des Colonies. C'est M. Chamberlain lui-même qui l'a donné à entendre lorsqu'il a dans un de ses discours exprimé le regret qu'on ait donné tant de libertés aux colonies. Ce tarif impliquerait la création d'un bureau impérial qui se dévouerait à l'autonomie des Colonies. C'est M. Chamberlain lui-même qui l'a donné à entendre lorsqu'il a dans un de ses discours exprimé le regret qu'on ait donné tant de libertés aux colonies.

Après la neige, la poussière

M. Barlow, ingénieur de la voirie, disait ce matin qu'il faudra commencer dans un couple de jours à arroser les rues. Huit cents hommes avec quatre cents voitures achèvent d'enlever la glace sur les chaussées des petites rues où il en reste encore. Et la rue sèche très vite de quelle est débarrassée.

Mort d'une religieuse

La Congrégation de Notre-Dame vient de perdre l'un de ses sujets les plus dévoués dans la personne de Mère Marie-du-Croix (née Philomène D'Amour des Trois-Frères).

La Révérende Mère, qui devait célébrer en juin prochain le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse, est morte hier, à Saint-Augustin de Portneuf, après une vie des plus édifiantes et des plus utiles à la communauté qui lui était si chère. Mère Marie-du-Croix a été la fondatrice d'un grand nombre de missions, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, et son nom sera longtemps vénéré à la Congrégation.

Les funérailles auront lieu demain, à la Maison-Mère, rue Sherbrooke-ouest, à huit heures.

A la famille en deuil ainsi qu'aux Révérendes Sœurs de la Congrégation, le "Devoir" offre l'expression de ses plus vives sympathies.

Mort de Mme Godefroy Lavolette

CETTE FEMME DISTINGUEE EST DECEDEE HIER A LA RESIDENCE DE SON GENDRE M. HENRI DORION.

C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort de Madame Godefroy Lavolette, épouse de feu Godefroy Lavolette, ancien préfet du pénitencier de Saint-Jacques de Paul, Madame Lavolette était âgée de 86 ans et 6 mois est décédée hier chez son gendre, M. Henri Dorion, de la rue Saint-Denis.

Elle était la mère de feu Dumont Lavolette, autrefois courtier; de feu Madame Gustave Piché, de feu Henri Dorion de M. Sévère Lavolette, maire de Saint-Jérôme; de Madame Dr J. Pominville de Saint-Vincent de Paul et du Dr Camille Lavolette.

La défunte était alliée aux principales familles canadiennes. Elle était la sœur de feu le seigneur Globensky, de Saint-Eustache, la cousine de Lady Lavolette, de Madame Alfred Garneau et de M. Léon Globensky.

Les funérailles auront lieu demain, à 8 heures 30, à l'église Saint-Louis-de-France. Le convoi funèbre quittera la résidence de M. H. Dorion, 751 rue Saint-Denis, à 8 heures 15 précises. Le Devoir offre ses hommages de respectueuses sympathies.

La Turquie menace le Monténégro

Vienna, 11.—On annonce que la Turquie a envoyé un ultimatum au Monténégro, lui enjoignant de ne plus donner d'aide aux Albanais révoltés ou sinon elle lui déclarera la guerre. Les Albanais ont défaits les Turcs près de Scutari et ils ont brûlé la ville de Koupljak.

Le "Star" paiera \$1,000

LE JOURNAL DE M. GRAHAM DEVERA PAYER CE MONTANT POUR AVOIR PUBLIE UNE FAUSSE NOUVELLE.

Dans une poursuite en réclamation de dommages pour libelle, intentée par M. William Pyfe, hôtelier de St-Faust, contre le journal le "Star", pour libelle, les parties en cause se sont venues à une entente ce matin.

M. Pyfe réclamait \$5,000 à titre de dommages-intérêts pour une fausse nouvelle publiée à son sujet dans le "Star". Après avoir entendu un témoignage, ce matin, le "Star" offrit \$800 au demandeur, mais comme celui-ci refusa, le juge Saint-Pierre suggéra \$1,000 et tous acceptèrent.

Le "Star" paiera en outre les frais d'une action de première classe; le montant sera très élevé car un grand nombre de témoins avaient été assignés. Me Hibbard représentait le demandeur et Me Marchal agissait pour le "Star".

Le naufrage de l'"Iroquois"

VINGT PERSONNES ONT PERI.—ON BLAME LE CAPITAINE ET L'EQUIPAGE.

Victoria, C. A., 11 avril.—L'opinion publique est surexcitée à l'égard du naufrage de l'"Iroquois" qui ont abandonné leurs passagers en ne leur laissant qu'une chaloupe de sauvetage. Le nombre des disparus s'élève à 20, dont huit femmes.

Les hommes se munirent de ceintures de sauvetage, mais on ne tenta, dit-on, aucun effort pour venir en aide au sexe faible.

Mort du Dr James Bell

CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HOPITAL ROYAL VICTORIA.

Ce matin, à 10 heures 30, à l'hôpital Royal Victoria, est décédé le Dr James Bell, médecin-chirurgien en chef de l'institution. Le Dr Bell était en bonne santé lorsqu'il y a six jours, il prit froid et une violente attaque de pneumonie l'obligea à prendre le lit. La maladie fit des progrès rapides et le malade expira ce matin.

Le Dr Bell était âgé de 58 ans. Il avait épousé Miss Arnton qui lui survit. Il laisse aussi un fils unique, M. Stuart Bell.

Grève gigantesque en Australie

Melbourne, 11 avril.—On s'attend d'ici quelques jours, à une grande crise industrielle, la plus forte qui se soit produite depuis la grève maritime, il y a 18 ans.

Elle affecterait le travail des meubles et des industries qui en dépendent. Les manufacturiers se préparent à la lutte et organisent les non-unionistes. Le Conseil des métiers prélève une taxe d'un shilling par semaine et par ouvrier, dans tout l'Etat de Victoria. Plusieurs milliers d'ouvriers quitteraient le travail.

Ceux qui iront à Londres

Les commissaires ont pris connaissance ce matin d'une motion des échevins Bastien et Larivière, recommandant que MM. le maire, les échevins Boyd et L.-A. Lapointe et un commissaire soient délégués à Londres, pour le couronnement du roi Georges V, et qu'ils étudient, en Angleterre, les maisons de détention pour jeunes coupables, le logement ouvrier hygiénique et le chemin de fer souterrain. On a renvoyé à la semaine prochaine le choix du commissaire qui sera délégué ainsi que l'affectation de la somme nécessaire.

Les égouts dernier modèle

C'est dans le quartier Longue-Pointe, où la Ville devra construire de nouveaux égouts, qu'on fera l'essai du nouveau modèle, permettant l'installation dans une même tranchée des égouts—des conduites à gaz et à eaux et des fils électriques.

Le filtrage des eaux

Le rapport de MM. Herring et Fuller sur le filtrage des eaux sera terminé au mois de juin.

REMIS

Forcément remis à demain un article de l'Armand Trudeau et quelques autres.

Dura lex, sed lex

M. M. Binmore, secrétaire de la Commission scolaire protestante, et Percy Nobbs, architecte, demandent aux commissaires de vouloir bien examiner l'école Fairmont, avenue de l'Esplanade, du règlement exigeant que tout édifice dans cette avenue soit construit à dix pieds de l'alignement du trottoir. Les commissaires n'en peuvent mais.

BOURSE DE MONTREAL

M. L. G. Deaubien & Cie, courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs p.m.

Table with columns: STOCKS Vend Ach, STOCKS Vend Ach. Lists various stocks and their prices.

BOURSE DE NEW-YORK

MM. BRUNEAU & DUPUIS, courtiers, 4 rue de l'Hôpital, nous fournissent le rapport suivant:

Table with columns: VALUES, OUV, 12.30, VALUES, 12.15, OUV. Lists New York stock market data.

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies au "Devoir" par J. W. Michaud, 205 rue St-Jacques.

Table with columns: NOM, Va-leurs, Offre, De-mande. Lists mine stock prices.

KAMNISTQUIA POWER COMPANY (LIMITED)

\$45,000 d'Obligations sur Première Hypothèque DUES EN 1947

Cette source de pouvoirs développe 15,000 C.V. et peut avec une dépense additionnelle relativement minime développer un minimum de 30,000 C.V. en tout temps de l'année.

Cette source est située à dix-huit milles seulement des centres commerciaux importants et qui augmentent à rapidement de Port William et Port Arthur.

Prix et plus amples renseignements sur demande. Royal Securities Corporation, Limited

164 Rue Saint-Jacques, Montréal TORONTO, QUEBEC, HALIFAX, LONDON, ANG.

Advertisement for 'Pour vos ouvrages de ville' (For your city works) featuring PROGRAMMES, CIRCULAIRES, FACTUMS, etc., and contact information for bureaux du 'DEVOIR' at 71a rue Saint-Jacques, Montréal.